

## Discrimination liée à l'âge

- Combien d'entre vous ont entendu la phrase « l'âge n'est qu'un nombre »? Qu'est-ce que cela signifie pour vous?
- Avoir une main-d'œuvre diversifiée peut apporter un mélange inestimable d'expériences et de combinaison de pensée fraîche, d'énergie, de nouvelles idées, de stabilité, de maturité et de mémoire d'entreprise.
- Travailler avec d'autres personnes d'âges différents des nôtres nous permet d'apprendre et de nous soutenir mutuellement.
- La discrimination fondée sur l'âge se produit lorsque nous avons des croyances et des suppositions étroites sur l'âge et traitons les autres différemment en fonction de leur âge perçu.
- Ces types de croyances ou d'hypothèses fermées d'esprit sur l'âge peuvent inclure des sujets comme les relations ou les obligations familiales, les finances, les aspirations professionnelles, la santé ou même les croyances religieuses.
- Au travail, cela pourrait comprendre l'hypothèse qu'un collègue que vous percevez comme plus âgé prendra plus de temps à accomplir une tâche que quelqu'un qui est plus jeune.
- Cela pourrait également inclure de traiter un leader plus jeune avec moins de respect, car il est perçu comme ayant moins d'expérience.
- Un autre exemple pourrait inclure l'offre d'un rôle de leadership à un candidat plus jeune parce qu'il est perçu comme plus facile à former et qu'il aura une longue durée de vie dans le rôle, tandis qu'un candidat plus âgé pourrait être perçu comme ayant de mauvaises habitudes qui seront plus difficiles à rompre.
- Faire des suppositions est naturel, mais nous devons en être conscients, car elles peuvent nuire à l'environnement de travail ou même constituer une discrimination fondée sur l'âge en vertu de nos politiques.
- Si vous prenez connaissance de décisions ou de comportements basés uniquement sur l'âge au travail, ou si vous en faites l'expérience, veuillez vous assurer de les signaler à un superviseur, aux Ressources humaines, au Service juridique et de la conformité, ou appelez la ligne d'assistance de RPM.
- Vos préoccupations seront prises au sérieux et feront l'objet d'une enquête, le cas échéant.
- Vous ne serez pas désavantagé d'avoir soulevé des préoccupations de bonne foi.